L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 3 SEPTEMBRE 1881. 55me Année.

Bufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 1881.

VENTES A L'ENCAN.

Par Spear & Escoffier, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, propriété améliorée de la plus grande valeur dans le Sixième District.

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'Encan St-Charles, une charmante maison avec jardin, formant l'angle sud-ouest des rues Remparts et Columbus, près Esplanade.

Bonnes maisons.—L'attention de nos lecteurs est spécialement appelée sur les ventes annoncées comme devant avoir lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, comprenant plusieurs bonnes maisons, établies en certains dans les 1er, 2me et 3me Districts de la ville, par compte de succession et autres intéressés par C. E. Girardey, encanteur. Pour les conditions et toutes autres informations, voyez les annonces descriptives.

Le conflit dans le mouvement du coton.

Nos lecteurs doivent commencer à comprendre combien nous avions raison de dire à l'époque où divers comités de citoyens discutaient dans des conférences qui étaient très suivies par les intéressés, que l'avenir du port de la Nlle-Orléans ne dépendait pas seulement de l'abaissement des droits de wharfage et de tonnage, mais encore d'autres charges nombreuses dont il était bien autrement important d'alléger le fardeau. En effet, ces droits de wharfage et de tonnage étaient limités par la jurisprudence de la Cour Suprême des Etats-Unis, et il n'était plus possible de les porter à un taux audessus des frais raisonnables nécessités par l'entretien des débarcadères. Tout au plus pouvait-on embrasser dans ces frais la réparation des avenues par lesquelles les marchandises et les produits devaient forcément passer, soit pour le déchargement, soit pour le chargement des navires. Tout cela étant limité aux dépenses strictes d'entretien de ces avenues et de ces débarcadères, il devait en résulter, disions-nous, quelques différences de taxe à l'avantage de la marine marchande.

Mais, ajoutions-nous, ces différences sont moins sérieuses qu'on ne pense, si la ville doit garder le contrôle de ces travaux en gardant la collection des revenus du port pour son propre compte, l'abaissement des droits sera fort peu de chose, parce que la ville ne fait pas exécuter pour rien les travaux du port, et ce sont justement ces travaux qui lui ont toujours coûté le plus dans tous les temps. Si, au contraire, la ville veut s'en affranchir en abandonnant à des compagnies ou à des fermiers les revenus du port, il faudra qu'elle renonce à l'idée d'alléger les charges qui pèsent sur la marine, si elle veut trouver des enchérisseurs ou des soumissionnaires.

Or, c'est justement ce qui est arrivé. Les droits du port, moins ceux qui pèsent sur les navires qui viennent ici expressément pour prendre des cargaisons de grains, sont restés les mêmes, et c'est à cette condition seulement qu'on a pu trouver un fermier. Mais c'était là une des moindres de nos inquiétudes, car le port de la Nlle-Orléans, contrairement à ce qu'on a toujours dit, n'était pas celui que la marine marchande redoutait le plus à cause de ses taxes. Elle redoutait une foule de droits accessoires que nous exposions en détail, et dont la fixité ne dépendait en aucune manière de nos autorités de ville. La multiplicité de ces droits, en ce qui concerne le commerce du coton, impose à la marine des dépenses énormes et absorbe le gain des armateurs longtemps avant qu'ils puissent recevoir le prix du transport, car tous ces frais doivent être réglés et liquidés avant le départ de leurs navires.

Les pilotes et les remorqueurs n'attendent pas non plus. Il faut en dire autant des presses à coton, des peseurs, des courtiers, des classeurs, des stevedores, des entrepreneurs de roulage, des consignataires, des compagnies d'assurance, des arrimeurs, des débardeurs et de tous les agents de toute espèce, qu'un navire est forcé d'employer avant d'avoir sa cargaison à bord, et encore ne comptons-nous pas ici les frais de prélarts et de surveillance.

C'est donc à tous ces agents que nous nous adressions pour avoir une diminution de frais essentielle à la restauration commerciale du port de la Nouvelle-Orléans. Et comment nous ont-ils répondu? Non seulement, ils n'ont fait aucune concession, mais chacun d'eux tient à tous les droits qu'il percevait avant l'adjudication de la ferme du port. On nous assure cependant que l'Association des presses a diminué de 25 cents le compressage des balles. Cette opération pour une balle ne coûterait plus aujourd'hui que 50 cents au lieu de 75, mais depuis longtemps peut-être cette réduction avait-elle eu lieu.

Et nous ignorons si elle tiendra, car s'il faut augmenter le salaire de tous les hommes employés au mouvement du coton, l'association des presses pourra se croire justifiée à rétablir l'ancien prix du compressage. Ainsi nous reculerions au lieu d'avancer, et notre port serait soumis aux mêmes entraves ou à des entraves plus gênantes que toutes celles du passé.

Il est triste et tout à fait décourageant d'être obligé de parer des éventualités pareilles. Quand tout le monde se livre à l'espoir de jours plus heureux et d'une situation plus florissante, nous voyons que ceux mêmes qui pourraient le plus y contribuer par un esprit de conciliation et de libéralisme, sont justement ceux qui sèment les obstacles devant le progrès. Il ne nous appartient pas d'épouser ici la cause des uns ou des autres, car nous ne doutons pas qu'ils ne soient tous parfaitement convaincus de leurs droits; conséquemment un conflit de cette nature ne nous regarde qu'autant que l'intérêt public s'y trouve mêlé. Heureusement, les arrivages de coton commencent à peine et le danger est moins pressant que s'il eût éclaté un mois plus tard.

Mais ce danger sera plus grand de jour en jour, car la chaleur très forte qui règne en ce moment, précipite l'épanouissement du coton et les ramasseurs se hâtent de remplir leur tâche. Les producteurs de coton de leur côté, se hâtent de le mettre en balle pour l'envoyer sur le marché, ce qui fait que cette contestation du prix de la main d'œuvre dans le mouvement de la récolte au port d'embarquement, est on ne peut plus intempestive. Nous déplorons ce contretemps; nous le déplorons avec d'autant plus d'amertume, qu'en fin de compte, c'est la ville qui en sera probablement la victime.

Nous avons été heureux et fiers d'apprendre, hier tantôt, par voie télégraphique, que Walter B. Mercier, fils du Dr Armand Mercier, a été reçu cadet à l'Académie militaire de West Point.

Pour vous chausser à la mode il faut aller à l'Etoile Rouge.

—Pensée d'un fumeur:
Quand l'homme est mort, on l'enterre; quand l'arbre est mort, on le déterre.

Rapport du Grand Juri.

Le chef du Grand Juri, M. James C. Thiaud, a présenté à l'Hon. Chas. H. Luzenberg, juge de la Cour Criminelle, section B, un rapport très court, mais très bon, auquel nous empruntons quelques réflexions très judicieuses et encore plus opportunes.

Le Grand Juri ne trouve rien qu'à louer dans l'administration actuelle de l'hôpital de charité. Cet établissement est admirablement bien tenu dans toutes ses parties, et les internes s'y trouvent dans une position confortable. C'est ce que nous avions déjà fait ressortir, il y a quelques jours, d'après les rapports des divers officiers de l'Hôpital. Ces comptes-rendus étaient exacts et le Grand Juri en a jugé comme nous l'avions fait. Mais l'établissement est trop petit, et il serait bon de recommander à l'Assemblée Générale de voter une allocation de fonds suffisante pour ajouter de nouvelles bâtisses à celles qui sont si bien employées aujourd'hui.

Quant à l'asile des aliénés, il est tenu en partie des comités qui lui sont annuellement affectées, mais on peut en améliorer l'administration sans frais additionnels. Le Grand Juri, par exemple, condamne la pratique d'employer des hommes dans le département des femmes, pratique qui invite au crime et qui est réellement abominable. Nous croyons que sur ce point tout le monde partagera l'opinion du Grand Jury.

La maison du Bon Pasteur a 300 internes, ce qui est une charge très lourde pour les ressources qu'elle possède. Cet asile aurait besoin d'être secouru.

Le Grand Juri recommande l'abolition du privilège d'exemption des devoirs du petit juri par le payement d'une somme de cinquante piastres à une compagnie de milice. Ceux qui peuvent acheter ce privilège sont justement les hommes qui donneraient à la justice les garanties d'intelligence qu'elle exige.

Enfin le Grand Juri appelle l'attention des membres du comité de salut public sur ce qui précède, et leur suggère l'idée de servir eux-mêmes comme témoins et jurés afin d'atteindre avec plus de certitude le but pour lequel ils se sont organisés.

Concert-Promenade de la Place Washington.

Hâtons-nous de rendre justice entière aux commissaires chargés d'améliorer la Place Washington. Il s'est rencontré parmi eux des artistes, des hommes de goût qui ont su conserver la belle grille qui l'entoure, et qui ont concentré tous leurs efforts à orner l'intérieur. Quoique les travaux ne soient pas encore arrivés à leur fin, ce qui a été fait témoigne de l'idée artistique qui a prévalu.

Nous avons assisté, avant hier, jeudi, à la Promenade-Concert organisée par les commissaires, et nous nous y sommes attardé assez pour n'avoir plus eu le temps nécessaire à raconter, dans notre numéro d'hier, la fête à laquelle nous avions assisté.

Parlons tout d'abord des améliorations opérées; nous reviendrons ensuite au concert.

Nous sommes entré dans la place par la porte nouvelle pratiquée à l'angle nord-ouest. Le plan est dessiné par des allées en diagonale qui, partant de chaque coin, aboutissent au centre même où l'on voit une magnifique fontaine—jet d'eau du plus merveilleux effet. On reconnaît là la main de l'artiste. Au centre d'un bassin circulaire s'élève une colonne mi-partie en rocaille, mi-partie en bronze, d'une hauteur de plus de 15 pieds, d'où s'échappent de nombreux filets d'eau qui enveloppent, comme d'un voile transparent et brillant, la colonne centrale. Eclairée par le feu de lampes nombreuses, ce monument d'un goût exquis, fixait les regards de la foule enchantée et ravie.

La foule était nombreuse et le concert a fait honneur à la bande du "Louisiana Field Artillery."

Nous avons entendu quelques personnes s'extasier sur la beauté de la place, et exprimer le désir de voir ce concert-promenade au centre même de la ville se renouveler souvent.

Le maire, accompagné de la plupart des administrateurs, a honoré cette fête de sa présence. Les salons de MM. Amilcar Fortier et Joseph A. Hinks, 66, rue des Français, en face même de la place, ont reçu de nombreux invités. C'est là que le maire a félicité les commissaires de succès de leur œuvre.

A huit heures, les commissaires ont paru sur la plateforme, et l'un d'eux, M. Farrar, présenté par M. Hinks, a rendu compte des travaux accomplis, puis il a remercié l'assistance du concours qu'elle donnait à l'œuvre d'amélioration.

Grâce aux hommes de goût qui président aux travaux, cette troisième municipalité, comme on disait autrefois, possédera la plus belle place de la ville.

Le tirage du lot de cinquante dollars a eu lieu ensuite. C'est le possesseur du No 3023 qui a été l'heureux gagnant.

La fête s'est prolongée assez avant dans la nuit, et la jeunesse des deux sexes s'est mise à danser aux sons de l'orchestre.

En somme, la fête a été charmante et nous félicitons sincèrement les commissaires qui l'ont organisée.

Voici le nom de ces messieurs: Hon. Edward Bermudez, président; Joseph A. Hincks, vice-président; David Hughes, Ernest C. Villeré, Chas Florte, G. A. Leaux, E. J. Bermudez, J. D. Grasson, J. A. Chalaron, B. Laplace, L. J. Frémaux, J. A. Lafaye, M. Schaler, Chas L. Frantz.

MM. les commissaires seront encouragés à renouveler l'épreuve par le succès qu'a obtenu le premier concert-promenade. Il [illegible] encore quelques fonds pour terminer les travaux et donner à l'idée artistique qui a présidé au plan, son entier développement.

La Grève.

Tout était calme, hier soir, aux presses d'en haut et l'on ne voyait personne flâner en dedans ni en dehors d'aucune de ces presses, à l'exception des hommes du capitaine Minor, c'est-à-dire des hommes nouveaux engagés pour le service de ces presses.

Chemin de fer de Chicago, St-Louis et la Nlle-Orléans.—On nous communique la dépêche suivante sur le changement dans la largeur de la voie de cette ligne:

Water Valley, 2 juillet.

A D. B. Morey:

La largeur de la voie est changée et les trains partiront à 3 heures du soir pour le Nord et le Sud d'ici, Jackson, Tenn., et McComb City.

J. C. Clarke.

A. N. Tourné.—Le magasin d'épiceries de M. A. N. Tourné, situé rue Royale 19, est un des mieux assortis en vins californiens et français, rouges et blancs, épiceries et articles alimentaires divers, que l'on puisse trouver en ville. Ce magasin possède une grande clientèle parce qu'on est certain d'y toujours trouver tout d'excellente qualité et de la plus grande fraîcheur; on expédie à domicile sans frais extra.

Bottes en chevreau français, coupe parisienne, à l'Etoile Rouge.

Petite Chronique Parisienne.

La toilette à la campagne et aux bains de mer.

C'est mon avis qu'un comme, un [illegible] bleu bleu [tiré,
Sur une robe blanche, un beau ruban moiré
Et des ongles bien nets, sont le bonheur suprême

Telles sont les paroles du poète; en effet, une personne avec une vilaine toilette, est comme une fleur sans parfum, un joli visage sans expression. Je vous avais promis, charmantes lectrices, la description de quelques toilettes inédites je m'exécute.

Une robe en voile bleu sèvres, autour de la jupe, volant bouillonné en ondes et plissé satin gros tuyaux dans le bas.

Le tablier, relevé, est orné d'un revers satin aux rayures romaines. Derrière, cascade de gracieux retroussés mélangés satin, tombant de la croupe mollement et en parallèles. Corsage avec chemisette paysanne bouffante, attachée à la taille par d'originales pattes taillées en pique. Une draperie en tulle illusion fait au cou un ornement vaporeux.

Une charmante, délicieuse douillette pour la plage, afin d'éviter la fraîcheur du soir, quand la causerie se prolonge en face de l'abîme immense qui met du vague au cœur, et porte l'âme à la poésie. Cette douillette est en cachemire beige, doublée de satin marine et boutonnée par deux rangs de nacre aux incrustations pompadour.

Examinons maintenant ce qu'une jolie femme élégante doit mettre aux bains de mer.

Au lever—pour les chaleurs, un grand peignoir de peau de daim gris-perle; c'est frais et agréable au possible. Ce peignoir "forme pardessus de cocher" tombant jusqu'à terre, et boutonnant jusqu'en bas par des boutons d'argent avec chiffre découpé à jour. Grosse dentelle flamande au cou et aux manches qui doivent être très larges. Mules de peau de daim à talons d'argent. Quand les cheveux sont beaux, on les laisse flotter. La marée n'étant qu'à 11 heures, si on se décide à sortir en tresse les cheveux en une seule grosse natte; on met une blouse de batiste bleu "bluet" garnie de dentelles ouvrées; un immense chapeau en gros paillasson, couvert d'une guirlande de bluets; bas de fil bleu azur, avec un bluet brodé à la place de la baguette ordinaire. Souliers de cuir jaune; ombrelle rouge avec botte de bluets. Le bleu repose le teint, et au fond du chapeau les yeux paraissent toujours plus brillants.

Le temps passe, la mer arrive, on peut se déshabiller; on disparaît dans sa cabine.

Le costume de bain.—En cachemire de l'Inde extrêmement fin, doublé d'étoffe très souple, rouge cardinal. Ce rouge corrige la sécheresse du blanc de laine qui ne va pas à la peau. Le costume est montant; les manches courtes. Le pantalon descend au genou. Les chaussures sont de minces semelles de bois odorant à hauts talons, attachées autour du pied et de la jambe par des rubans de velours rouge qui s'entrecroisent et montent très-haut. Chapeau en paille, au large velours rouge le fixe en passant sous le menton et se noue ensuite en nœud papillon sur le haut du chapeau. En sortant, marcher de son pas habituel, éviter de courir ou de marcher comme une fortune. Bien peu de femmes regagnent naturellement leurs cabines.

Pour déjeuner—Une robe de mousseline rosée, sur laquelle sont peints des iris de toutes nuances, depuis le violet sombre jusqu'au blanc, en passant par la pensée, lilas, mauve, héliotrope, étoilé, jaune vif, jaune serin, soufre etc. Cette robe est ronde, le corsage légèrement froncé, à ceinture droite nouée de côté, fermée au cou par un gros nœud rosé, et ouvert ensuite: manches au coude. Cheveux tout plats, fixés bas sur la nuque par une boucle d'écaille blonde. Pas un bijou, peu de dentelles.

Pour la pêche aux crevettes—Costume flanelle mousseline bleu-marin, bordé de laines écarlates. Grande veste flottante, jupe se terminant au genou, et chemise flottante. Chapeau (cloche), rabattu sur les yeux, en feutre bleu marin avec cordelière de laine. Les pieds sont posés sur d'épaisses sandales de grosse paille tenues sur le cou-de-pied et autour du talon par des barrettes de velours bleu-marin et des boutons bretons. Gants de peau de chien très longs et très épais, afin d'éviter les piqûres et les pinçons des crabes.

Pour le tour de plage avant dîner—robe pékin à mille raies, "vert céladon" et crêpe de mousseline, la robe Louis XVI collante, à taille extrêmement longue, terminée en pointe devant et derrière, paniers modérés; pèlerine Marie Antoinette, croisée devant et nouée derrière sous la pointe de la robe, bas rose clair à coins vert céladon. Souliers Louis XVI en chevreau noir. Ombrelle douce, en nacre blanche, garnie de malines; chapeau trianon en paille vert céladon couronne très serré; touffe de plumes "pensée de mousseline", et bouquet de roses du bengale. Bracelet ancien en dentelle d'ivoire.

Pour un bal—jupe toute ronde, formée d'une quantité de petits volants de point d'esprit. Au bord de chaque volant un fil d'argent est passé dans le tulle. Casaque Louis XV à paniers se rejoignant en arrière pour faire un gros nœud. Cette casaque en damas blanc semé d'hortensias d'argent tissés en relief. Taille excessivement longue. Décolletage en cœur, très accentué devant et derrière et garni de vieux-venise. Manche très étroite; une barre de soie et un pan de vieux-venise relevé en "baldaquin" et dégageant complètement le haut du bras. Gants de Saxe blancs montant au coude; bas chair à coins d'argent. Cheveux plats, laissant à la tête son vrai forme et serrés à la nuque par une demi-couronne de gardénias. Au corsage un gros bouquet de gardénias. Immense éventail de vieux-venise à chiffre d'argent relevé en bosse. Combien sont plus jolies les robes courtes pour les bals d'été! La danse est plus légère et mille fois plus gracieuse.

Une petite tenue du matin extra chic pour homme. Complet chiné, genre peau de tigre; souliers en peau de biche, casquette de pilote américain. Ce n'est rien en soi, c'est la façon crâne dont il faut que cela soit porté qui est tout.

Fauché! Fauché!—La botte la plus élégante, la simple vogue du jour, en vente à l'Etoile Rouge.

Nous lisons dans le *Marksville Review* (paroisse Avoyelles), du 27 août:

—La sécheresse continue et le soleil est toujours brûlant.

—Le surintendant des écoles publiques a fait dernièrement la répartition des fonds des écoles. Il revient à notre paroisse $489.40.

—Le coton commence à arriver dans le village. Les habitants se hâtent de le ramasser pendant que le temps est beau.

—D'après le dernier recensement des enfants en âge d'aller à l'école, notre paroisse en compte 5267, dont 2527 blancs et 2740 de couleur.

—On nous rapporte que sur l'habitation "Dore", sur le Bayou Rouge, on pense commencer à rouler le sorgho la semaine prochaine pour en faire du sirop. Le sorgho fournit un excellent sirop, et nous ne comprenons pas pourquoi les habitants ne s'occupent pas de le cultiver en plus grande quantité. Il est aussi très nourrissant pour les cochons pendant l'été. On peut en faire sur nos terres de prairie deux récoltes dans la même année si on lui donne le travail nécessaire.

—L'eau est si rare en ce moment-ci, que ceux qui font des charrois du bayou à la Rivière Rouge, sont obligés d'abreuver dans le village afin de faire boire leurs chevaux et mulets au puits de la corporation.

—Qui pourrait croire que le soleil peut tuer les bêtes à cornes dans la prairie? On nous apprend que M. Eloi Joffrion en avait dans son parc plusieurs têtes, lundi dernier, et lorsqu'il alla pour les en faire sortir, il en trouva cinq de mortes. La chaleur était terriblement forte ce jour-là et le soleil très brûlant.

—Le village est calme; les affaires sont presque entièrement arrêtées dans ce moment-ci, mais que peut-on espérer de mieux dans la saison où nous sommes? Il fait une chaleur à cuire un œuf au soleil. Ceux qui ont des affaires au village s'y rendent de grand matin et s'en retournent aussitôt qu'ils les ont terminées et avant que la chaleur soit trop forte. Les habitants ne peuvent travailler que quelques heures, le matin et le soir, et naturellement préfèrent employer ce temps à ramasser leur coton, presque tout ouvert, que de venir à Marksville. La Cour, qui doit siéger le mois prochain, attirera, nous l'espérons, un peu de monde au village.

—Mercredi dernier, MM. Eddie Edwards et Numa Bordelon de Normand's Landing ont apporté à nos bureaux un requin qu'ils ont pris dans la Rivière Rouge. Nous n'en avions jamais vu auparavant, mais tous ceux qui l'ont vu, nous dirent que c'est un véritable requin. Il n'est pas bien gros et a environ trois pieds de long.

Beaucoup de nouveaux souliers bas pour dames, à l'Etoile Rouge.

LA REUNION DE CHARONNE

Le *Temps* donne, sur les incidents de la réunion de Charonne, dans laquelle Gambetta, poursuivi par les interruptions des intransigeants qui avaient envahi la salle, les détails suivants qui sont très dramatiques:

......—La parole est donnée au citoyen Gambetta pour développer son programme.

M. Gambetta se lève et aussitôt se produit ce mouvement d'attention d'une salle qui se dispose à écouter; mais les partisans du citoyen Réties ne lâchent pas prise et continuent à crier: Réties! Réties!

—Citoyens... commencé M. Gambetta.

—Réties! Réties! continue à crier la cabale.

M. Gambetta se croise les bras et attend que le tumulte cesse. Le citoyen Réties se trouvait à gauche de l'estrade avec un groupe qui se faisait remarquer par ses allures tapageuses, il se prétend nommé par les quelques mains qui se sont levées à la contre épreuve et par les cris de ses amis, il essaie d'escalader l'estrade pour s'installer au bureau. On le repousse. M. Garnier invite en vain les citoyens à se montrer dignes de la liberté de réunion; la cabale est déchaînée; aux cris de Réties! Réties! se mêlent les injures stupides que nous avions déjà entendues autour de l'Elysée-Ménilmontant: A bas le dictateur! Galliffet! Galliffet! Ne passera pas!

Tout d'un coup la toile à laquelle l'estrade était adossée s'entr'ouvre, et, malgré les efforts des commissaires, une cinquantaine de personnes qui sortent on ne sait d'où font irruption sur l'estrade elle-même, le désordre est partout. M. Gambetta fait encore un effort.

—Citoyens, il est impossible....

Mais le tumulte couvre sa voix. En vain il frappe de sa canne sur la table, en vain il fait des gestes, le tumulte continue. Alors, emporté par l'indignation, essayant de dominer le bruit de sa voix puissante, le grand orateur flétrit en quelques mots la conduite odieuse des tapageurs:

—Citoyens, s'écrie-t-il, est-ce que vous êtes le peuple de Paris? Comment! dans Belleville, dans Paris, la démocratie républicaine est réunie, et voilà le spectacle qu'elle donne! Et vous vous prétendez dignes de la liberté!

Je vous rappelle au respect de vos concitoyens; je vous rappelle au respect de vous-mêmes!

Un tonnerre d'applaudissements éclate autour de l'estrade où on peut l'entendre, et de toutes les parties de la salle ces bravos se répètent comme si l'assistance avait voulu protester contre les braillards qui la violentaient. M. Gambetta continue:

—Comment! vous êtes ici dix mille citoyens! et vous seriez dix mille condamnés à l'impuissance par une poignée d'énergumènes! Croyez-vous que ce soit ainsi qu'on fonde les mœurs d'une démocratie véritablement maîtresse d'elle-même! [Nouveaux applaudissements.]

On entend à droite de l'estrade un coup de sifflet. M. Gambetta, se tournant, de ce côté, crie:

—Celui qui siffle est un lâche!

De nombreuses voix lui répondent: Parlez! parlez!

M. Gambetta.—Je ne demande qu'à parler; je ne demande qu'à vous dire la vérité.

Mais le tumulte ne cesse point. Les cris des siffleurs n'ont plus de limites distinctes. C'est le tapage pour le tapage. On n'entend plus que ah! ah! ah! qu'une centaine de voix pousse sans relâche et qui accroissent les mille rumeurs d'une assemblée de dix mille personnes dans un indescriptible état de confusion.

—Silence aux braillards! silence aux gueulards, silence à ceux qui n'osent ni parler ni conclure! crie M. Gambetta avec tant de force qu'un peu de calme se fait.

M. Gambetta.—Comment! je viens ici!.... Comment! vous seriez impuissants à rétablir l'ordre et à assurer la liberté de la tribune! Et vous voulez que demain, quand Paris lira le compte rendu de cette réunion; quand la France vous jugera, vous voulez qu'on dise que vous n'avez pas les mœurs de la liberté, que vous n'avez que celles de la servitude par la violence! (Nombreux applaudissements.)

Vous savez bien que si vous m'écoutiez je suis homme à soutenir la contradiction.

—Non! non! crient les tapageurs.

M. Gambetta—Ah! il est plus facile de crier: Non! sans savoir ce qu'on dit, parce qu'on a peut-être été payé pour dire: Non! (C'est cela! Très bien! très bien!) et applaudissements. Tumulte continu.)

Mais, entendez-le bien, il ne dépendra pas d'une minorité de braillards d'étouffer la vérité; il ne dépendra pas des énergumènes qui les ont poussés ici que la vérité et la justice aient leur jour et leur triomphe, surtout ici, dans ce vingtième arrondissement que vous pouvez bien troubler, mais que vous serez impuissants à déshonorer et à pervertir. (Applaudissements et vive adhésion.)

Quant à moi, il y a longtemps, vous le savez, que je vous connais et il y a longtemps que je vous démasque et que je vous juge; et ce n'est pas un tumulte encore plus ridicule qu'il n'est odieux qui pourra jamais arrêter, ni ma parole ni ma pensée. (Applaudissements et acclamations. Nouvelles interruptions et bruits.)

Un moment on avait pu espérer que la voix du grand orateur, son indignation, la bonne volonté évidente de l'auditoire auraient raison du bruit; mais bientôt il devient évident pour tout le monde que le calme est impossible à rétablir. Les marques de sympathie qu'on prodiguait à M. Gambetta ajoutaient encore au désordre; à la manifestation de ses adversaires, une salve d'applaudissements) une immense contre manifestation. Pour en finir: A bas le dictateur! on entendait crier: Vive Gambetta! et pour un coup de sifflet des salves d'applaudissements. Des groupes s'étaient formés et discutaient vivement, M. Gambetta se rend compte de la situation et conclut:

—Vous ne voulez pas me laisser parler? Eh bien, j'ai dit assez de choses dans ma vie; mes sentiments et ma politique sont assez connus pour qu'il soit nécessaire de les développer une fois de plus.

Mais écoutez bien ces mots par lesquels je me résume: Vous qui criez, vous qui hurlez, jamais je ne vous confondrai avec le peuple, avec le vrai peuple. Vous accusez l'homme qui est loin d'être un dictateur; savez-vous ce que vous êtes? (Mouvement. Cris redoublés). Le savez-vous?... Vous êtes des esclaves ivres et par conséquent irresponsables. (Salves d'applaudissements).

Je n'ai qu'un mot, un seul mot à ajouter, c'est celui-ci: Le 21 août, le scrutin des vrais et loyaux citoyens me vengera de cette infamie. (Nouvelles salves d'applaudissements.—Interruptions et bruit.) Quant à vous, le lendemain du scrutin, vous reviendrez, poignée de braillards, à vos vieilles habitudes. Mais, sachez-le bien, je saurai vous trouver jusqu'au fond de vos repaires... (Applaudissements répétés.—Le tumulte continue.)

Je n'en ajouterai pas davantage. Je suis ici, et je tiens à y être, parce que je suis le mandataire fidèle, constant, permanent des républicains du 20e arrondissement; quant aux autres, je les méprise et je les condamne comme les condamnera le verdict populaire. (Longues acclamations.—Applaudissements et bravos.—Cris répétés de: Vive la République! Vive Gambetta!)

M. Gambetta prend son chapeau, salue et disparaît.

Les dames sont invitées à visiter l'Etoile Rouge. Elles y trouveront de nouvelles chaussures dont l'examen leur fera plaisir.

—Guiteau, qui a encore appris, on ne sait comment, que le Président avait survécu à cette nouvelle rechute, a fait dire de nouveau à l'attorney général, M. Corkhill, qu'il avait une importante communication à lui faire. M. Corkhill s'est rendu avant-hier à la geôle de Washington et y a vu le prisonnier. On sait très peu de chose de cet entretien. M. Corkhill a été là-dessus fort peu explicite. "Je dirai pourtant, a dit l'attorney, que Guiteau va très bien, parle avec intelligence et ne donne aucun signe d'aliénation."

Le rendez-vous de tous les acheteurs et connaisseurs en chaussures c'est l'Etoile Rouge.

La Chapelle de Saint-Louis

C'est sur cette colline que Louis-Philippe fit construire une petite chapelle commémorative de la mort de Saint-Louis. Construite sur les ruines du temple d'Esculape, le dieu Esmoun des Phéniciens, elle est d'une architecture fort médiocre; elle peut à peine contenir quinze personnes, et ne répond nullement à la grandeur du souvenir qu'elle rappelle.

Une statue de Saint-Louis s'élève sur l'autel; au-dessus de la porte d'entrée on lit l'inscription suivante:

LOUIS-PHILIPPE PREMIER
ROI DES FRANÇAIS
A ÉRIGÉ CE MONUMENT EN L'AN 1841
SUR LA PLACE
OU EXPIRA LE ROI SAINT-LOUIS
SON AÏEUL

Un chapelain français fut d'abord attaché à ce sanctuaire; mais après la mort de cet ecclésiastique, la chapelle de Saint-Louis tomba dans le plus triste abandon. C'était pour les Français qui visitaient la Tunisie un sujet de triste étonnement, de voir le misérable état d'un monument qui intéresse notre honneur national.

Aussi, sur l'initiative de M. Roustan, déjà consul général à Tunis, la chapelle de Saint-Louis fut rendue au culte en 1875, et les missionnaires de la congrégation fondée il y a quelques années à Alger par Mgr Lavigerie, furent désignés pour desservir ce sanctuaire. Cette décision fut des plus heureuses, parce que, si un peuple ne doit jamais se désintéresser à l'étranger d'aucune de ses gloires, c'est surtout au milieu du peuple musulman qu'il doit les garder fidèlement, la religion étant considérée avec raison par les disciples de Mahomet comme un des signes les plus distinctifs des nationalités.

Donc, depuis 1875, les Pères des Missions d'Alger, installés dans l'enclos qui entoure la chapelle, s'occupent des soins du culte et reçoivent les nombreux voyageurs qui viennent visiter cette chapelle, ainsi que les ruines de Carthage.

L'un d'eux, le Père Delattre, est un antiquaire distingué. Depuis six ans qu'il habite St-Louis, il a fait des fouilles heureuses sur l'emplacement de Carthage, et a classé, étiqueté et réuni en musée tous les objets de valeur qu'il a trouvés. Il a disposé également dans le jardin autour de la chapelle, les pierres chargées d'inscriptions, les colonnes et les statues qu'il a découvertes. La lune [Moloch, Astarté] figure sur la plupart de ces inscriptions phéniciennes.

—Une dépêche de Madrid, datée du 29 août, annonce que le ministre des colonies prépare un projet de réformes sur les taxes et les droits d'importation et d'exportation, pour Cuba et les colonies. Ces plans de réformes seront discutés aux Cortès, vers le commencement de 1882, après les débats sur l'adresse au roi. On s'occupe également de la dette cubaine et des questions financières relatives au rétablissement de la circulation métallique dans les colonies.

Une dépêche de la Havane nous apprend que dans le courant de la semaine dernière il y a eu en cette ville vingt-six cas de fièvre jaune et trois de petite vérole suivis de mort.

—Jean-Baptiste, vous avez encore cassé un verre!

Jean-Baptiste, d'un ton dégagé:

—Oh! je sais, madame; c'est le troisième depuis trois jours, et je les pose toujours de la même façon. Je les pose là, au coin de la table, et, en gesticulant, je les jette par terre!

Beaucoup de nouveaux souliers, pour dames, à l'Etoile Rouge.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré LUNDI, le 5 septembre, à l'église Ste-Anne, à sept heures du matin, pour le repos de l'âme de feue LOUISE CAROLINE LOZES. Ses parents, amis et connaissances sont priés d'assister à la cérémonie religieuse sans autre invitation.

De la part de son père et de sa mère.

Sep—3t

Académie des Sts-Anges

sous la direction des Sœurs Marianites de Sainte-Croix, Encoignure des rues Remparts et Congrès (Troisième District.) NLLE ORLEANS, LOUISIANE.

La rentrée des classes du couvent a eu lieu le 1er septembre.

Les parents sont priés d'envoyer leurs enfants à l'ouverture des classes.

Pour prospectus, etc., s'adresser à l'Académie. 3 sept—

Université de la Louisiane.

On demande le logement et la table à des prix modérés pour quelques élèves de cette institution qu'on désire placer dans des familles où la langue française est parlée.

Toute proposition à cet effet devra être adressée au local de l'Université, coin Baronne et Commune, de 11 heures à midi.

LA DIRECTION DE L'UNIVERSITE.

Sep—1 sep

A Louer

Haut de maison rue Royale No 90. S'adresser 24 rue de Chartres. 3 sept 3t

WM. E. MURPHY, AVOCAT,

A L'ENCOIGNURE DES RUES DOUANE ET ROYALE.

Consultations de 9 à 3 heures, en français et en anglais.

Suite de la Compagnie de Pompe à vapeur St-Bernard No 1.—St. Bernard, 1er septembre 1881.—Les officiers et membres de cette compagnie, sont notifiés que la séance régulière, mensuelle et trimestrielle aura lieu LUNDI, 5 septembre, à 7 heures et demie P. M. Règlement d'arrérages.

La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du:

J. H. AUGUSTIN, Président

F. D. [illegible], Secrétaire. 2 sept—3t

A ceux que cela concerne—Nous avons l'honneur de vous informer que M. R. H. HUGUET, représentera à partir de cette date notre maison de commerce à la Nouvelle-Orléans. M. CHARLES W. BEIN, ayant cessé toutes relations d'affaires avec nous.

Vos dévoués serviteurs, BRAUN, GROCERS & CO. St. Louis, Mo., 29 août 1881.

2 sept—

PETITE BOURSE,

Au coin des rues St-Louis et Chartres, NLLE ORLEANS,

Joseph Rodriguez, propriétaire,

SALON D'HUITRES, VINS ET LIQUEURS DE CHOIX TOUJOURS EN CAVE.

CHAMBRES GARNIES.

Réouverture du lunch chaud de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

2 sept—3t

DeBuys & Labouisse

COURTIERS de COTON.

100..........Rue Commune..........100

Exécutent les ordres pour les futurs de coton, au "Cotton Exchange", Nlle-Orléans. 2 sept—7t

Bureau du Crescent City Rail Road Co., No 8 rue de Chartres. Nlle-Orléans, 2 septembre 1881.—Les chars de la Compagnie connue avec le nom de Canal, Coliseum et Upper Magazine marchent en ce moment. La route est comme suit: Partant de la rue Jacques, rue Dauphine, descendant la rue des Magazins jusqu'à la Louisiana Avenue, puis descendant la rue du Camp jusqu'à Calliope, Calliope à St-Charles, St-Charles à la gare du chemin de fer de Mobile. Le retour s'opère par la rue du Canal jusqu'à la rue Carondelet, Carondelet à Ste, Ste à Collège, Collège à Félicité, Félicité à Chestnut, parcourant jusqu'à l'Avenue de la Louisiane, remontant la rue Magazin jusqu'au point de départ. Tout le parcours s'opère sans changement de chars. Prix: 5 cents, aller ou retour pour toute la distance ou une partie quelconque.

J. E. JUDSON, Secrétaire.

2 sept—7t

VINS DE CALIFORNIE.

Raymond Couyaud,

COIN ROYALE ET ST. LOUIS.

Annonce à sa nombreuse clientèle qu'il a en magasin un grand assortiment de vins de Californie.

ZINFANDEL No 1, VIN BLANC HOCK,
" " 2, " GUTEDEL,
CLARET, MUSCAT,
PORTO, ANGELICA,
SHERRY, CATAUBA,
COGNAC,

Qu'il vendra en gros et au détail à des prix très réduits, aussi qu'un grand assortiment de groceries fines et de conserves alimentaires.

Toutes les marchandises sont livrées, dans toutes les parties de la ville, sans frais.

1er Sept—3t

CHANGEMENT DE LOCAL.

W. G. TEBAULT,

MARCHAND DE MEUBLES

No. 47 RUE ROYALE.

Sous peu je m'établirai dans des magasins plus spacieux,

37, 39 et 41 RUE ROYALE.

A l'occasion de ce changement de local, je vendrai tout mon stock qui se compose de meubles beaux et moyens:

Ameublements de salons,

Ameublements de chambres,

Ameublements de salles à manger,

Et un vaste assortiment de Meubles ordinaires à tous prix, par au-dessous des prix estimés, pendant les 60 jours à venir.

W. G. TEBAULT, 47 rue Royale, Nlle-Orléans, Lne

1er sept—1m.

Coin Canal et Baronne, Nouvelle-Orléans, Lne.

L'ETOILE ROUGE!

On expédie des catalogues sur demande.

Changement de local,

P. L. Cusachs,

Importateur et droguiste,

va transférer son établissement du local actuel à la spacieuse

BATISSE BLANCHE,

au coin des rues Canal et Baronne, vers le 15 septembre,

Avec un stock entièrement nouveau, frais et complet.

Cet établissement ancien et bien connu, en remerciant ses nombreux amis du patronage libéral qu'ils lui ont accordé dans le passé, espère en mériter la continuation par les facilités plus grandes qu'il aura de bien faire, et les articles de qualité supérieure qu'il débitera.

1er septembre—1m.

HOTEL TRAPOLIN,

No 126 rue Royale, entre St Louis et Toulouse, Nouvelle-Orléans.

J'ai l'honneur d'informer mes nombreux clients que toutes les mesures ont été prises pour rendre le séjour de ma maison le plus agréable possible et l'on trouvera tout le confort qu'on puisse désirer dans un hôtel. Je prie les voyageurs de visiter mon établissement où ils trouveront bonne table et de magnifiques appartements, le tout à des prix modérés.

Je sollicite le patronage des habitants de la campagne.

3 sept—3t L. TRAPOLIN.

A. N. Tourné,

19 - - - - - - - RUE ROYALE - - - - - - - 19

J'annonce aux familles et au public en général que je reçois toujours les meilleurs vins de la Californie, rouge et blanc, Port, Sherry, Muscat et Cognac, ainsi que ceux du Missouri, Concord et Catawba que je vends aux plus bas prix.

On trouvera aussi un assortiment de Groceries fines, Saucissons Lyon et Bologne, et toutes les conserves alimentaires. 1er sept—3t

ENCRE CONDENSEE

Indélébile à marquer le coton, préparée et à vendre par

F. FREDERICKSON,

139 RUE DU CANAL, (Bâtisse Touro.)

1er sept—3t

L O Desforges, Hy J Montagnet, Joe B Williams, Nlle-Orléans. Nlle-Orléans. Pittsburg.

Grand Lake Coal Co.

Desforges, Montagnet & Cie.,

Marchands en gros et détail de

Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel.

Bateaux, fabriques, presses, planteurs et familles approvisionnés aux plus bas prix du marché.

Charbon en barils pour être expédié.

Chantiers { 1er sur la Levée, entre les rues Port et St-Ferdinand, 2me do au pied de la rue Mandeville, 3me do entre les rues Henderson et Robin.

Agents du "Bayou Sara Coal Depot".

Bureau: coin des rues Gravier et Carondelet, 1er sept—3m Nlle-Orléans, Lne.

PAUL SAUVÉ,

Stationer et imprimeur en livres et Jobs.

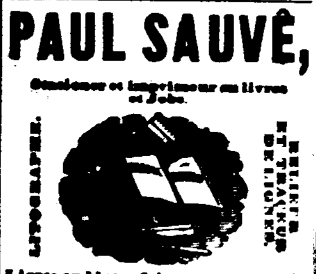

LITOGRAPHE. — RELIEUR ET TRAVAUX [illegible]

Livres en blanc faits sur commande.

27 Allée Commerciale,

1er sept—1m Nlle-Orléans.

CHANGEMENT DE LOCAL,

H. T. DUCROS, notaire et "commissioner of Deeds" a transféré son bureau du No 18 de la Royale au No 138 de la rue Gravier, entre Camp et St. Charles. Il s'occupera de travaux de notariat en général, prendra des témoignages, préparera des affidavits pour le paiement des licences d'Etat et de ville et poursuivra des paiements de Washington. 1er Sept—1m.

INSTITUTIONS.

INSTITUT DE ST-ISIDORE,

TROISIEME DISTRICT—NOUVELLE-ORLEANS, Sous la Direction des Religieux de la Congrégation de Ste-Croix.

L'OUVERTURE des classes de cet Institut aura lieu le 1er septembre. L'établissement se trouve situé sur la gauche du Mississipi, au-dessous du Couvent des Ursulines. Le but principal de l'Institut est de préparer les élèves aux affaires de la vie commerciale.

Le Français et l'Allemand sont enseignés sans augmentation de prix.

Prix de la pension, par mois, $12 50.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Rév. P. Supérieur de l'Institut, 3me District, Nlle-Orléans. 28 août—3m—Dim M r Sam

St. Stanislaus Commercial College,

Baie St-Louis, Miss.

LA RENTREE des classes aura lieu le 15 septembre.

Comme de coutume, un des frères se rendra à la Nlle-Orléans pour prendre charge des élèves.

Pour information s'adresser à St. Aloysius Academy, encoignure Chartres et Quartier, ou par lettre, au président

1 sep—1m Frère FLORIMOND,

Externat pour Jeunes Demoiselles,

DIRIGE PAR Mme CURTO.

Coin St-Philippe et Prieur.

Mme CURTO s'est assuré le concours d'excellents professeurs pour la prochaine session, commençant le 1er Septembre.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de Mr CURTO, et une classe de travaux d'agrément, tels que fleurs en laine, en papier, en cire, et travaux à l'aiguille, sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol, confié à un professeur de mérite, aura lieu à l'Institut. 28 août—1 mois

ACADEMIE DE JEFFERSON,

RUE CONTI, 95,

ENTRE BOURBON ET DAUPHINE.

Dirigée par William Henry.

La [illegible] session annuelle de cette Institution commencera JEUDI 1er septembre.

Pour prospectus etc., s'adresser à l'Académie.

25 août—1m.

Académie de St-Aloysius,

Dirigée par les Frères du Sacré-Cœur,

Encoignure Chartres et Quartier.

L'OUVERTURE des classes de cette institution aura lieu le premier lundi de septembre prochain.

L'enseignement, bien que basé sur les études des branches commerciales, ne laisse rien à désirer quant à l'éducation morale et religieuse.

Le Français et l'Allemand sont enseignés sans prix extra.

L'écriture, trop souvent négligée, est l'objet d'une attention spéciale.

Pour l'intérêt particulier du succès des études, les parents sont priés d'envoyer leurs enfants dès l'ouverture des classes. 21août—

Collège du Mont Ste-Marie.

EMMITTSBURG, Md.

Session de 1881-82.

COMMENÇANT le premier lundi de Septembre 1881.—Après une crise financière qui a démontré la parfaite stabilité de cette célèbre maison d'éducation, elle entre maintenant dans la 73ème année de sa carrière académique avec une vigueur nouvelle et de brillantes espérances.

Des facilités sont offertes à ceux qui se destinent au négoce. Un COURS COMMERCIAL complet, omettant l'étude du latin et du grec, sera institué dans l'année si nombre d'élèves du collège le désiraient. Le corps des études prescrites que tous doivent suivre, comprendra désormais trois années de Français ou d'Allemand, à l'option de l'élève.

CONDITIONS:

$150 la session de 5 mois, 1er département.
$125 " " " 2me "

Il n'y aura, dorénavant aucun frais additionnel, sauf pour la musique, les soins du médecin et les langues modernes non comprises dans le cours régulier. Pour de plus amples informations, s'adresser au

Très Rév. Wm BYRNE, D. D. Président.

N. B. Le professeur ERNEST LAGARDE sera à la Nouvelle-Orléans ce mois-ci pour prendre soin des élèves du collège. Jusqu'à nouvel ordre s'adresser à M. HENRI TREMOULET, au coin des rues Peters et Conti, pour des prospectus, etc. 16 août—1 m.

Comté Madison, Virginie.

Près la station Rapidan, Virginie.

ACADEMIE LOCUST DALE.

David P. Boyd, Principal.

AVEC le concours habile dans le département académique, des gradués de l'Université de la Virginie, et d'un officier compétent, dans le département militaire.

Cette académie est fondée depuis de longues années et a toujours été dirigée avec succès. C'est principalement une école préparatoire pour l'Université de la Virginie, dans l'enseignement des mathématiques et des langues anciennes et modernes, l'anglais y compris, est nécessairement l'objet de grands soins.

Le collège est situé en un des endroits les plus sains et les plus pittoresques de Piedmont, Virginie, au-dessous du Blue Ridge, près la rivière Rapidan, et au milieu d'une communauté intelligente et policée; il y a des églises de différentes croyances.

Les bâtisses et le terrain sont vastes et attrayants, et surtout convenables pour un pensionnat.

La session commence le troisième lundi de septembre et se termine le troisième lundi de juin.

Les conditions sont $300 pour la session de 9 mois, pour toutes les dépenses, moins les vêtements, les livres et les soins médicaux. Pour les fils de ministres de l'Evangile le prix de l'enseignement est de $50 moindre.

Cette école est prévenante et se trouve sous le contrôle absolu du principal.

Pour plus d'informations, s'adresser au soussigné à Baton Rouge, Lne, jusqu'au 1er août et après à Locust Dale, P. O. comté Madison, Virginie.

D. F. BOYD, Principal.

16 juillet—3 m. V & C.

FEBRIFUGE INDIEN

—DU—

Dr. Chas. Deléry.

REMEDE préventif et curatif sûr dans toutes les Fièvres Paludéennes. Il agit comme un charme, surtout dans les cas où le sulfate de quinine s'est montré inefficace.

Ce Bitter agit en outre comme Tonique et Apéritif puissant.

EDGAR DELERY, Propriétaire, Baie St-Louis, Miss.

Ce Bitter se trouve en vente dans toutes les principales pharmacies. 2 laoût—

AVIS—Mississippi, Terre-aux-Bœufs and Lake Railroad Co.—Avis est par le présent donné que les livres de souscription du fonds capital de la susdite compagnie sont ouverts pour 30 jours aux lieux ci-après désignés, à savoir:

A la Banque des Citoyens; aux Bureaux de P. Maspero, No 25 rue Bienville; aux Bureaux de Joseph Lombard, No 92 rue Royale, et ainsi que sur les habitations de MM. Story & McClung's, dans la paroisse St Bernard.

Par ordre du Bureau d'incorporation.

JOS. LOMBARD, Secrétaire.

10août—30t.

Récolte nouvelle de graines de Navets.

PAR les vapeurs "Hudson" et "New Orleans" venant de New York, j'ai reçu la nouvelle récolte de graines de navets, comprenant les qualités les plus choisies qui se plantent ici. J'ai un vaste stock de graines en magasin, propres à planter dans le moment, et sur lequel j'appelle l'attention des jardiniers, ainsi que sur la graine dite: "Superior Flat Dutch Cabbage," la meilleure qualité de graine de chou qui se cultive en ce pays et que plantent la généralité des jardiniers qui cultivent des choux pour ce marché.

Mon stock de graines est le plus vaste de cette ville, et j'invite respectueusement tous ceux ayant besoin de graines pures et sur lesquelles on peut se fier, à le venir examiner. Les ordres reçus par la malle seront remplis promptement, et il sera répondu à toute communication. Prix modérés.

RICHARD FROTSCHER, 15 et 17 rue Dumaine, près du Marché Français

9 août—1m

AVIS.

LA voie rapide de Mobile est toujours ouverte et fait marcher des chars-dortoirs par la voie de Mobile, Humboldt Louisville jusqu'à Cincinnati, avec un seul changement de chars pour New York et toutes les villes de l'Est, marchant rapidement et faisant des jonctions sûres. Venez de bonne heure retenir vos places dans les chars dortoirs.

J. E. SMITH, A. T.

7 août—

L'UNION FRANÇAISE.

EMISSION D'OBLIGATIONS.

L'Union Française émet des obligations de $10 à l'effet de compléter le paiement de l'achat de la propriété connue sous le nom de "Loge de la Parfaite Union", rue des Remparts, et pour d'autres usages utiles à la société.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 juillet dernier a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

Le président et le secrétaire de l'Union Française sont autorisés à signer et émettre, au nom de cette association, des obligations au porteur de dix piastres chacune, jusqu'à concurrence de $10,000 à l'effet de payer par anticipation les billets, fournis pour la balance du prix de la propriété susmentionnée, et pour d'autres usages utiles à la société. Ces obligations seront garanties par hypothèque sur la dite propriété et seront payables dix ans après le 1er janvier 1882.

Ces obligations, numérotées de 1 à 10 0, divisées en dix séries de cent numéros chacune, marquées de A à J inclusivement, seront extraites d'un registre à souche et signées par le président et le secrétaire.

Ces obligations porteront cinq pour cent d'intérêt du dit jour, 1er janvier 1882, payable annuellement. L'Union Française se réserve le droit de payer en quelque temps que ce soit avant l'échéance, tout ou partie de ces obligations. Le conseil d'administration, chaque fois qu'il le jugera utile, tirera au sort un certain nombre de numéros; le résultat du tirage sera publié pendant trente jours dans un journal français quotidien de cette ville, et les numéros sortants seront payés; l'intérêt sur ces numéros, qu'ils soient présentés pour être payés ou non, cessera du jour du tirage.

Des listes de souscription seront mises à la disposition des personnes qui en feront la demande.

Les souscripteurs inscriront en regard de leur signature le nombre d'obligations qu'ils désireront prendre. Les obligations seront payables sur présentation, après huit jours de notice.

On peut souscrire chez les personnes suivantes, lesquelles sont déléguées par l'Assemblée Générale pour la surveillance et le placement des obligations:

Vincente Paul d'Abzac, Consul de France, au Consulat;

Edgar Larue, Cour Gallier;
Léon Queyrouze, coin Bienville et Decatur;
Félix Larue, Cour Gallier;
Pierre Crabitès, 18 rue St-Louis;
M. Masson, coin Bienville et Decatur;
Alphonse Walz, 26 rue Conti;
François Tutagne, 11 rue de Chartres;
J. L. Rével, coin Chartres et Conti;
A. Dasseau, 46 rue de Chartres;
H Billard, coin Chartres et Bienville;
A. Dagoret, coin Chartres et Douane;
A. Carrouché, 39 rue de Chartres;
J. P. Bruset, 137 South Rampart;
F. Andrieu, coin Royale et Bienville;
J. Barré 204 rue Bourbon;
E. Rousselot, 90 rue Conti;
J. Sénac, coin Chartres et Ste-Anne;
C. Roayer, coin Chartres et Conti;
H. Chenet, 87 rue Bienville.

5 août—

Dissolution de Société.

LE public est, par le présent avis, informé que M. HYPOLITE MAILLOT ayant, par un acte passé pardevant F. D. Seghers, notaire, le 27 du courant, acheté tous les droits, titres et intérêts de son associé, M. Gustave J. Grubbs, à l'établissement commercial connu sous le nom de Dorgenois Mill (Moulin Dorgenois) situé à l'intersection des rues Dorgenois et Aubry, dans le Troisième District, de cette ville, et a assumé toutes les dettes et obligations qui y pèsent. Toutes les dettes dues à la dite société doivent être payées au dit H MAILLOT, seul autorisé à les recevoir, à les percevoir et à en donner quittance.

GUSTAVE J. GRUBBS, HYPOLITE MAILLOT.

Relativement à l'avis qui précède, le soussigné saisit l'occasion pour informer ses amis et le public en général qu'il continuera les affaires pour son propre compte à l'ancien emplacement, coin des rues Dorgenois et Aubry.

2- août—3t HYPOLITE MAILLOT.

On demande

A LA fabrique de BISCUITS JUSTIN J. LANGLES & Co., un Pâtissier décoreur. S'adresser à l'usine près le marché Ste-Marie. 2 sept—3t

A Vendre

Pour cause de changement d'affaires.

UN CAFE bien situé, dans le Deuxième District, avec installations, billard, etc.

S'adresser 26 rue Conti. 1 sep—3t

Appartements et pension désirés.

DEUX chambres et la pension pour deux filles et leur mère sont désirées dans une famille française rue de l'Esplanade, entre Royale et Claiborne, ou dans ce voisinage. Les enfants ne sont pas une objection. S'adresser à "American", Box 44 Post Office, Nlle Orléans, Lne.

1er sep—4t

A vendre

UNE grande installation de vidange avec une grande et excellente clientèle, avec toutes les installations de premier ordre et en très bon état; nécessaire à l'exploitation de ce genre de commerce. Prix modéré. C'est une excellente affaire pour un homme laborieux. L'on prendrait au besoin un associé avec un petit capital, pour seconder l'exploitation de la dite industrie. Pour plus amples informations, s'adresser à

FLAVIUS LAREQUE, 97 Passage de la Bourse, près Conti.

27 juil—3m

On demande

UN COUPEUR de première classe, parfaitement au courant des affaires d'un marchand-tailleur. Aucun autre n'a besoin de se présenter. On exigera les meilleures recommandations, quant à la réputation et à l'habileté. Adresse, Poste, Boite 341. 20 août—

Tombes et Fours à vendre

DANS le cimetière St-Louis, rue Esplanade. Construction de TOMBES en marbre et en briques à des prix modérés; réparation de tombes à des prix également modérés. S'adresser à FLORVILLE FOY, 12 août—1m. Rue des Remparts No 82.

TROUVEE,

UNE BAGUE simple en or massif avec des initiales à l'intérieur. La réclamer à la gare du chemin de fer du Fort Espagnol, coin des rues Canal et Basin. 11 août.

Avis.

LES prix les plus élevés seront payés comptant pour des meubles d'occasion (second hand) de tous genres. S'adresser à

CASH.

31 fév—[illegible] Lock Box 2538 N. O., P

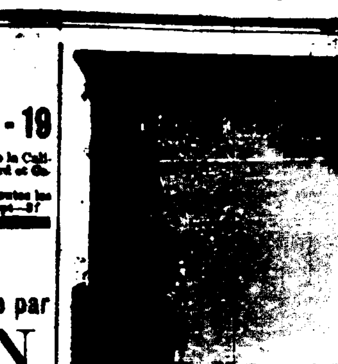

GRUNEWALD,

127 RUE DU CANAL,

Grunewald Hall, 18 Baronne St.

PIANOS

Des plus célèbres fabriques:

STEINWAY, WEBER, PLEYEL, KNABE, FISCHER.

ORGUES

des célèbres fabriques de CLOUGH & WARREN et PELOUBET & Cie., aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles.

Instruments à musique de toutes les variétés et un assortiment immense. Morceaux de Musique, Cahiers de Musique, Cordes, Boîtes à Musique, Tabourets, Couvertures et Pupitres d'importation directe, et des genres les plus élégants.

Envoyez chercher des catalogues. Venez nous voir à nos deux magasins, avant d'aller ailleurs. Nous cherchons à plaire en donnant des GARANTIES et pleine satisfaction.

Adresse:

LOUIS GRUNEWALD,

127 CANAL et 18 BARONNE.

3 janv—

Bureau de la Compagnie d'Assurance des Marchands, No 104 rue du Canal—Nouvelle Orléans, 24 août 1881.—L'intérêt dividende trimestriel de 2½ 0/0 sur le fonds capital de cette compagnie sera dû et payable le premier septembre prochain.

Le livre de transfert sera fermé à partir du 27 de ce mois jusqu'au 1er septembre.

G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président. 25 août.—

ALBERT VOORHIES,

AVOCAT.

A transféré ses bureaux au No 3 1/2 rue Carondelet (rue du chenal). 8 oct—

H. BILLARD,

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

50 RUE DE CHARTRES,

Coin Bienville. Nlle-Orléans.

Raspail—Manuel Annuaire de la Santé $0 90
Corlieu—Aide mémoire de Médecine et de chirurgie........................$2 75
Bouchut—Formulaire officinal et magistral international..........$3 50
Dorvault Officine, (dernière édition.) $5 50
Bouchardat — Annuaire de Thérapeutique.................................$1 00
" Formulaire magistral........$2 00
Cazeaux—Traité des Accouchements...$5 00

Littérature.

Théophile Gautier—Œuvres par volumes..........$1 25
Gve Flaubert—Œuvres par volumes...$1 25
Henri Gréville—...................$1 25
Jules Verne—La maison à vapeur, un beau volume illustré $3 75
" " Les voyageurs du XVIII siècle, un beau volume illustré..........$3 00
" " Les voyageurs du XIX siècle, un beau volume illustré..........$3 00

Bibliothèque du cultivateur (et du Jardinier.

Elevage des animaux, etc., etc., à 50 c. le volume

Bourgeois d'Orif—Guide pratique de la culture de la canne à sucre..........$2 00

LE DESSIN POUR TOUS,

Méthode Cassagne,

Etudes d'Ornements, Paysage, Marine, Fleurs, Figure, Genre, Animaux.

BIBLIOTHEQUE AMUSANTE, CALEMBOURS, CHANSONS, à 25 c. le volume.

Manuels Roret, Collection complète à $1 25 le volume.

26 juin—

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés

—EN—

NATTES

DE CHINE.

A. Brousseau's Son.

17.....RUE DE CHARTRES.....17

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.

30juin—

LES HERITIERS DE

J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,

Offriront à partir de LUNDI, 13 du courant, le reste de leur fonds de marchandises de Printemps et d'Eté, à des prix grandement réduits. L'attention spéciale est appelée sur leur assortiment.

Linons toile imprimés,

Ginghams Zéphyr,

Satins imprimés français,

Organdies et Jaconats français.

Grenadines françaises en couleur,

Etoffes à robes de laine françaises,

Suisses à pois et à dessins,

Mousselines blanches etc. etc.

12 juin—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 2 SEPTEMBRE - CLASSE No 206

Tirage de 4 heures P. M.

14	50	21	70	1	17	73	43	8	51	9	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 2 septembre 1881—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN, LOUIS H. FILIE, Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.